

PÉRIODES	EHS	EHS	EHS	EHS	EHS	EHS
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVSa	LMMeJV	LMMeJV	Sa
RENOIS		D		CD	CD	C
SIGNES - Centre	06:40	07:40	12:45	16:15	17:15	17:20
SIGNES - Zone Industrielle/RD402	06:50		12:55			17:30
SIGNES - ZI - Point info		07:55		16:30	17:30	
SIGNES - ZI - Point info		08:01		16:36	17:36	
LE BEAUSSET - Les Pervenches	07:05	08:10	13:10	16:45	17:45	17:45
LE CASTELLET - Le Plan	07:10	08:20	13:15	16:50	17:50	17:50
LA CADIÈRE D'AZUR - Place Bonifay	07:15	08:25	13:20	16:55	17:55	17:55
TOULON - Péri/Obs (Lycée Bonaparte)	07:30	08:40	13:40	17:10	18:10	18:10
TOULON - Gare Routière	07:45	08:50	13:50	17:20	18:20	18:20

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation.
Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.

C : Correspondance au Beausset pour La Ciotat avec la ligne 8001
D : Desserte interne de la ZI de Signes



Informations tarifaires

● **Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes** **2,00 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

● **Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes** **17,50 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

● **Autres destinations possibles**

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

● **Différents types d'abonnements**

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de **5 €**

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	1 ^{ER} TRIMESTRE : 100€ 2 ^{ÈME} TRIMESTRE : 100€ 3 ^{ÈME} TRIMESTRE : 100€
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.
Non valable pour un trajet retour.

À Noter

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L Lundi non férié	D Dimanche
M Mardi non férié	F Jour férié
Me Mercredi non férié	S Période scolaire
J Jeudi non férié	H Vacances scolaires
V Vendredi non férié	E Période estivale
Sa Samedi non férié	

DATES DE RÉFÉRENCE

Périodes scolaires (S) :

- du 5 septembre au 21 octobre 2011
- du 3 novembre au 16 décembre 2011
- du 3 janvier au 24 février 2012
- du 12 mars au 20 avril 2012
- du 7 mai au 5 juillet 2012

Vacances scolaires (H) :

- du 22 octobre au 2 novembre 2011 (Toussaint)
- du 17 décembre 2011 au 2 janvier 2012 (Noël)
- du 25 février au 11 mars 2012 (Hiver)
- du 21 avril au 6 mai 2012 (Printemps)

Période estivale (E) :

- du 6 juillet au 3 septembre 2012

Jours fériés (F) :

- Toussaint : Mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : Vendredi 11 novembre 2011
- Noël : Dimanche 25 décembre 2011
- Jour de l'an : Dimanche 1er janvier 2012
- Lundi de Pâques : Lundi 9 avril 2012
- Fête du travail : Mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : Mardi 8 mai 2012
- Ascension : Jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : Lundi 28 mai 2012
- Fête Nationale : Samedi 14 juillet 2012
- Assomption : Mercredi 15 août 2012

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 : **"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé"**



Ne pas jeter sur la voie publique

Points de vente

Gares Routières

À Toulon :

Boulevard Tessé - Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h,
dimanche de 8 h 30 à 19 h

À Draguignan :

48 parvis des droits de l'homme - Tél. 04 94 68 15 34
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h
et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h

À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo - Tél. 04 94 44 52 70
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

À Saint-Tropez :

Avenue Charles De Gaulle - Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture du lundi au dimanche 8 h 30 à 19 h
jusqu'au 30 octobre 2011
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 19 h jusqu'au 29 avril 2012

Transporteurs

Société BREMOND

456, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC

22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
04 94 69 08 28

Société les Lignes du Var

Etablissement Transvar
6922, avenue Maréchal
De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIES TOUCAS
04 94 28 93 28

Société les Lignes du Var

Etablissement Littoral Cars
32, allée des figuiers
Quartier les Prats
83110 SANARY
04 94 25 95 95

Société les Lignes du Var

Etablissement Rapides
Varois
751, chemin des Incapis
ZI St Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
04 94 50 21 50

Société les Lignes du Var

Etablissement Estérel
Centre Var
2936, route de Fréjus
Quartier le Bas Pascouren
83340 FAYENCE
04 94 76 02 29

Société SUMA

865, route de Nice
83400 HYERES
04 94 56 25 74

www.varlib.fr

(Rubrique Tarification)

8808 - Toulon . Le Castellet . Le Beausset . Signes

PÉRIODES	EHS	EHS	EHS	EHS	EHS	EHS	EHS
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMMeJV	LMMeJV	Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV	LMMeJV	Sa
RENOIS	D				D	D	
TOULON - Gare Routière	08:00	12:15	12:15	16:15	17:30	18:30	18:30
TOULON - Péri/Obs (Av. Carnot)	08:05	12:25	12:25	16:25	17:40	18:40	18:40
LA CADIÈRE D'AZUR - Place Bonifay	08:20	12:40	12:40	16:40	18:00	18:55	18:55
LE CASTELLET - Le Plan	08:25	12:45	12:45	16:45	18:05	19:00	19:00
LE BEAUSSET - Halte Routière Laurent Blanc	08:35	12:55	12:55	16:55	18:10	19:10	19:10
SIGNES - ZI - Point info	08:50				18:25	19:25	
SIGNES - ZI - Point info	08:56				18:31	19:31	
SIGNES - Zone Industrielle/RD402		13:10	13:10	17:10			19:25
SIGNES - Centre	09:00	13:20	13:20	17:20	18:35	19:35	19:40

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dûs aux difficultés de circulation.
Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.

D : Desserte interne de la ZI de Signes



Groupement LIGNES DU VAR - SCAC KEOLIS
Tél. 04 94 25 95 95

Informations tarifaires

● Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes 2,00 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

● Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes 17,50 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

● Autres destinations possibles

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

● Différents types d'abonnements

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de 5 €

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	1 ^{ER} TRIMESTRE : 100€ 2 ^{ÈME} TRIMESTRE : 100€ 3 ^{ÈME} TRIMESTRE : 100€
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.
Non valable pour un trajet retour.